



## MAIRIE DE SAINT-REMY-DE-PROVENCE

### CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L. 2121-7 9 10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de la convocation : 8 avril 2026

Séance du : 21 avril 2026

Heure : 19h00

Lieu : Salle d'Honneur

#### DELIBERATIONS :

- 1 Budget annexe du Lotissement La Roche - Budget Primitif 2026
- 2 Budget annexe du Lotissement d'USSOL- Budget Primitif 2026
- 3 Budget Principal - Budget Primitif 2026

En cas d'impossibilité, vous êtes prié(e) de bien vouloir vous faire représenter en remettant un pouvoir dûment rempli et signé conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Romain THOMAS